

Erasmus +

Cadre légal	Règlement (UE) N° 1288/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 établissant «Erasmus +» : le programme de l'Union pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/Erasmus-.pdf
Durée programme	2014-2020
Budget	14,7 milliards euros
Objectifs généraux	<p>Erasmus + vise à renforcer les compétences et l'employabilité, ainsi qu'à moderniser l'éducation, la formation et le travail des jeunes. Ce programme rassemble plusieurs actions déjà menées par l'UE : l'enseignement scolaire (Comenius), l'enseignement supérieur (Erasmus), l'enseignement supérieur international (Erasmus Mundus), l'enseignement et la formation professionnels (Leonardo da Vinci), l'éducation et la formation des adultes (Grundtvig), l'éducation non formelle et informelle (Jeunesse en action) et le sport.</p> <p>Les différentes actions du programme répondent à des objectifs spécifiques :</p> <p>Education et formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Améliorer le niveau des compétences et des aptitudes clés en tenant tout particulièrement compte de leur pertinence pour le marché du travail et de leur contribution à la cohésion sociale, notamment par une coopération renforcée entre le monde de l'éducation et de la formation et le monde du travail; ◆ Favoriser l'amélioration de la qualité, l'innovation, l'excellence et l'internationalisation au niveau des établissements d'enseignement et de formation, notamment en renforçant la coopération transnationale entre les organismes d'éducation et de formation et d'autres parties prenantes; ◆ Promouvoir l'émergence et sensibiliser à l'existence d'un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie conçu pour compléter les réformes des politiques au niveau national et soutenir la modernisation des systèmes d'éducation et de formation ; ◆ Améliorer l'enseignement et l'apprentissage des langues et promouvoir la vaste diversité linguistique de l'Union ainsi que la sensibilisation à la dimension interculturelle. <p>Activités Jean Monnet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Promouvoir dans le monde entier l'excellence des activités d'enseignement et de recherche en matière d'intégration européenne, à travers les activités Jean Monnet.

<p>Objectifs généraux (suite)</p>	<p>Jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Améliorer le niveau des compétences et des aptitudes clés des jeunes, y compris des jeunes moins favorisés, et favoriser la participation à la vie démocratique en Europe et au marché du travail, la citoyenneté active, le dialogue interculturel, l'intégration sociale et la solidarité. <p>Sport :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Lutter contre les menaces transfrontalières qui touchent l'intégrité du sport, comme le dopage, les matchs truqués et la violence, ainsi que toutes les formes d'intolérance et de discriminations; ◆ promouvoir et soutenir la bonne gouvernance dans le sport et les doubles carrières des athlètes; ◆ promouvoir les activités de volontariat dans le sport, ainsi que l'inclusion sociale, l'égalité des chances et la conscience de l'importance de l'activité physique bienfaitrice pour la santé grâce à une plus grande participation sportive et à l'égal accès au sport pour tous.
<p>Actions financées</p>	<p>Action clé n° 1 (AC 1) mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. mobilité des individus dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse; 2. masters communs; 3. manifestations à grande échelle liées au service volontaire européen. <p>Action clé n° 2 (AC 2) coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. partenariats stratégiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse; 2. alliances de la connaissance; 3. alliances sectorielles pour les compétences; 4. renforcement des capacités des structures dans le domaine de la jeunesse. <p>Action clé n° 3 (AC 3) soutien à la réforme des politiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. dialogue structuré: rencontre entre les jeunes et les décideurs dans le domaine de la jeunesse. <p>Activités Jean Monnet</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. chaires Jean Monnet; 2. modules Jean Monnet; 3. centres d'excellence Jean Monnet; 4. soutien Jean Monnet à des institutions et associations; 5. réseaux Jean Monnet; 6. projets Jean Monnet. <p>Sport</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ projets de collaboration dans le domaine du sport; ◆ manifestations sportives européennes à but non lucratif.

<p>Appel propositions</p>	<p>Le programme Erasmus + connaît des actions décentralisées et des actions centralisées. Les actions décentralisées sont gérées dans chaque pays par les Agences nationales qui sont nommées par leurs autorités nationales. Les actions centralisées sont gérées à un niveau européen par l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» («EACEA»).</p> <p>Lien : https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/financement_fr</p> <p>Appel à propositions 2018 https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/AAP_Erasmus_2018.pdf</p>
<p>Calendrier dépôt des dossiers 2018</p>	<p>Action clé n° 1 (AC 1) Mobilité des individus dans le domaine de la jeunesse (3 dates : 01/02/2018, 26/04/2018 et 04/10/2018) Mobilité des individus dans les domaines de l'éducation et de la formation (01/02/2018) Master communs Erasmus Mundus (15/02/2018) Partenariats Stratégiques SVE (26/04/2018)</p> <p>Action clé n° 2 (AC 2) Partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse (3 dates : 01/02/2018, 26/04/2018 et 04/10/2018) Partenariats stratégiques dans les domaines de l'éducation, de la formation (21/03/2018) Alliances de la connaissance, alliances sectorielles pour les compétences (28/02/2018) Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur (08/02/2018) Renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse (08/03/2018)</p> <p>Action clé n° 3 (AC 3) Rencontres entre les jeunes et les décideurs dans le domaine de la jeunesse (3 dates : 01/02/2018, 26/04/2018 et 04/10/2018)</p> <p>Activités Jean Monnet (22/02/2018)</p> <p>Sport Projets de collaboration dans le domaine du sport et manifestations sportives européennes à but non lucratif (05/04/2018) Projets de collaboration dans le domaine du sport et manifestations sportives européennes à but non lucratif (05/04/2018)</p>



<p>Documentation utile</p>	<p>Site Commission européenne http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/node_fr Guide du programme (version 2018, en français) https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/Erasmus_2018_guide_programme.pdf</p>
<p>Contact européen</p>	<p>Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» («EACEA») Avenue du Bourget, 1 (BOUR 01/04A) B-1140 Bruxelles - Belgique Tel: +32 22991111 Web : http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus_en Mail: eacea-info@ec.europa.eu</p>
<p>Contact national</p>	<p>Pour les actions menées dans l'éducation et la formation : « Agence Europe-Education-Formation France » 25, quai des Chartrons 33080 Bordeaux Cedex Tel: 05 56 00 94 00 Web: www.erasmusplus.fr Mail: contact@2e2f.fr</p> <p>Pour les actions menées pour la jeunesse et le sport : « Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire » 95, avenue de France – CEDEX 13 75650, Paris - France Tel: 0170 98 93 69 Web: www.erasmusplus.fr Mail: peja@injep.fr</p>
<p>Contact Occitanie Pyrénées Méditerranée</p>	<p>Actions menées dans l'éducation et la formation Délégation Académique aux Relations Européennes Internationales et à la Coopération (DAREIC) – Académie de Montpellier 31, rue de l'Université - CS 39004 34064 Montpellier Cedex 2 Tel: 04 67 91 50 18/48 86 Web : http://www.ac-montpellier.fr/cid87809/europe-international.html Délégué Académique : Franck Le Cars Mail : ce.recdaric@ac-montpellier.fr</p> <p>Actions menées pour la jeunesse et le sport Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) 3 avenue Charles Flahault 34094 Montpellier Cedex 5 Tél : 04 67 10 14 45 Web : http://occitanie.drjscs.gouv.fr/spip.php?article1000 Contact : Corinne Lenain - Responsable régionale Europe et International Jeunesse (REIJ) Mail : corinne.lenain@drjscs.gouv.fr</p>
<p>Date mise à jour</p>	<p>15 mars 2018</p>

